

Allocution de Robert Dermience à l'occasion de la mise à l'honneur de Madame Dominique Tilmans pour son titre de "Femme de Paix" - Conseil Communal du 7 novembre 2012

« Madame la Sénatrice,

Votre travail parlementaire témoigne constamment de votre plus grand intérêt pour tous les aspects des droits de la femme : entre autres propositions de loi et résolutions, notons celles relatives à la demande de soutenir la participation des femmes aux négociations formelles de paix, à la médiation de conflit et aux processus de paix sur base de la Résolution 1325 de l'ONU, la proposition d'harmoniser les pensions des victimes civiles de guerre avec les pensions des victimes militaires, des propositions pour mettre fin aux violences faites aux femme,...

A ce travail « en chambre » - si je puis oser ainsi m'exprimer - vous joignez systématiquement la pratique à la théorie : votre engagement sur le terrain pour défendre la place de la femme dans le processus de paix et dans la société, souvent loin des projecteurs de l'actualité dans les conflits (presque) oubliés du Caucase, entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, plus particulièrement le conflit concernant Nagorno-Karabach. Vous y investissez beaucoup de temps et de moyens personnels en voyageant régulièrement vers la région et en y organisant des « dialogues de paix », en menant des entretiens à haut niveau sur le rôle de la femme. Vous y avez aussi démarré le projet « La Paix passe par les Femmes », qui réunit en terrain neutre les femmes de parties opposées et les encourage à chercher ensemble des solutions communes et à identifier des méthodes pour mettre en pratique la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Ce travail législatif et votre engagement de terrain vous ont valu cette année la reconnaissance au titre de « Femme de Paix », et de recevoir cette haute distinction des mains de Sa Majesté la Reine Paola.

En ces temps de mémoire où, après s'être rappelé au souvenir de nos proches disparus, nous commémorerons dans quelques jours l'armistice de la « grande » guerre, permettez-moi, au nom du Conseil Communal, de saluer ici votre engagement et votre combat et de nous réjouir de sa reconnaissance qui sont, plus qu'un couronnement, un encouragement à le poursuivre et le pérenniser. »

Robert Dermience,
Bourgmestre.